

Le FCDE s'offre le gestionnaire de piscines Récréa



Publié le 20 fevr. 2020 à 12:04 | Mis à jour le 21 fevr. 2020 à 9:47

Gilles Sergent, dirigeant et actionnaire historique du gestionnaire d'équipements aquatiques Récréa, change de partenaires financiers. Financière Batteur et NCI Gestion viennent de revendre leur participation minoritaire à l'occasion d'un LBO aboutissant à la prise de contrôle du FCDE. Ce dernier réalise ici le dixième investissement de son deuxième fonds levé mi-2015, en injectant 15 M€ en fonds propres aux côtés de Gilles Sergent. Depuis sa création en 1989, Récréa gère des équipements en délégation de service public. Les collectivités lui confient ainsi la fixation des tarifs, l'accueil des scolaires et des clubs, ou bien encore la sécurisation des locaux dans 70 centres aquatiques et de loisirs. En septembre 2019, le groupe

normand a cependant franchi un nouveau cap avec **l'acquisition de S-Pass, la filiale sports et loisirs de Fimalac Entertainment**. L'opération lui a permis de récupérer la gestion de 27 établissements supplémentaires – dont 23 piscines, un stade de rugby et de football situé à Grenoble et des terrains de tennis basés à Bordeaux. « *L'arrivée de FCDE va notamment permettre de réussir le rapprochement entre Récréa et S-Pass et porter plus haut le service public autour de l'apprentissage de la natation et du sport santé* », a expliqué Gilles Sergent aux *Echos*, maison mère de *Capital Finance*. Avec plus de 100 M€ de chiffre d'affaires, le nouvel ensemble forme le premier gestionnaire d'équipements de sport et de loisirs de l'Hexagone. Un statut qui l'amène à candidater à des projets d'envergure, comme celui de la future piscine olympique de Saint-Denis, prévue pour les JO de 2024.

Aroun Benhaddou

FCDE : Amélie Brossier, Réjean Guern, Anne-Laure Dupont, Minorie Nollet, Thibaut David • **Conseils investisseurs : financier** : NG Finance (Jacques-Henri Hacquin, Ghislain d'Ouince) ; **juridiques** : AyacheSalama (**corporate** : Sandrine Benaroya, Frédéric Le Lay, **fiscal** : Bruno Erard, Laurent Bibaut), **due diligences : financière** : Oderis Consulting (Thomas Claverie, Norian Lebrot), **stratégique** : Roland Berger Strategy Consultants (Sébastien Manceau, Alain Chagnaud, Matthieu Daumas), **juridiques** : Apollo Société d'Avocats (Florence Savouré, Delphine Dilleman), Nerval Avocats (Claire Seigné, Christophe Lopez), Atem Avocats (Isabelle Damus) • **Conseils cédants : financier** : Clearwater International (Thomas Hamelin, Agnès Flores) ; **juridique** : Fidal (Christophe Mikolajczak, Cédric Leroyer) ; **due diligence financière** : Next! Financial Advisors (Hervé Krissi) • **Dette senior** : Crédit Agricole, Caisse d'Epargne

[Accéder à la fiche du deal](#)